



oppv-093-00 - 2007



oppv-093-01 - 2012



oppv-093-02 - 2013



oppv-093-03 - 2014



oppv-093-04 - 2015

Nom : 093. Tignes

Légende : Le lac de Tignes, avec de gauche à droite : La Pointe de Picheru (2953 mètres), l'Aiguille du Franchet (2809 mètres), le Rocher de Belvedere juste à droite du lac (2827 mètres) la Crête des Leissières tout à droite.

Commentaire :

Comme tous les grands barrages d'altitude en Savoie, celui de Tignes est construit sur un verrou rocheux, qui succède à un vaste ombilic (partie plus large de la vallée) dans lequel le lac de retenue s'est étalé. La raison en est d'abord géologique : la voûte du barrage s'appuie en bas sur un sol stable et cale ses culées de part et d'autre sur les versants de la vallée de l'Isère.

Lors de sa mise en service, le 20 octobre 1952, après 6 ans de travaux, le barrage du Chevril cumule déjà les superlatifs : le plus grand réservoir français de haute montagne (235 millions de m³ d'eau et 2,7 km² de surface), la plus grande voûte d'Europe (180 mètres de haut, dont 160 au-dessus de l'Isère), et la centrale la plus importante des Alpes (1 milliard de kWh produits). Sa face non immergée, son tablier, est recouverte d'une fresque du héros mythologique Hercule, qui s'efface au point de n'être aujourd'hui pratiquement plus visible.

Cet ouvrage d'art monumental fournit de l'électricité à une France d'après guerre en pleine reconstruction, qui a besoin d'énergie. L'eau est turbinée dans la centrale électrique des Brévières implantée juste au pied du mur, à côté du hameau du même nom. Le chef-lieu, le village historique, a lui été noyé sous les eaux du barrage ainsi qu'une partie des hameaux et ses 442 habitants expropriés.

Le barrage reconfigure tout le paysage. Avant 1952, la route passait au fond des gorges des Boisses, que le mur barre désormais. Elle a donc été déviée sur l'épaulement droit ; on la voit tirer ses lacets dans la pente pour rejoindre le replat du hameau des Boisses. Puis elle conduit à la station de Tignes, traversant un hameau en plein développement grâce au tourisme. La route qui passe à gauche du barrage, la RD 902, conduit à Val d'Isère.

Les raisons de sécurité contraignent le développement urbain en aval du barrage. Le hameau des Brévières au premier plan ne peut construire qu'en remontant sur le versant gauche, mais en évitant aussi les couloirs de descente d'avalanches et de coulées de boue.

La forêt atteint ici sa limite supérieure à peu près partout sur la zone (2000 mètres environ en Tarentaise pour les résineux). Elle appartient au domaine public, bien entretenue le long des torrents pour limiter les accès aux ravins, protéger les sols contre l'érosion et limiter l'impact des avalanches. Il en va de l'accès aux stations, donc aussi d'un intérêt économique pour les deux communes concernées, Val d'Isère et Tignes.

Sous-thèmes :

Hydroélectricité

Lac

Rivières et torrents

Forêt

Glacier

Avalanches-risques naturels

Route et parking